



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture de Meaux
Bureau de la Réglementation et
de la Coordination Territoriale

Arrêté préfectoral n° 2023/35
portant nomination des membres des commissions de contrôle
chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département
de Seine-et-Marne relevant de l'arrondissement de MEAUX

Le sous-préfet de Meaux

VU le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU la circulaire INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires, et son addendum INTA2031715J du 4 février 2021 ;

VU l'arrêté n° 23/BC/124 en date du 26 septembre 2023 donnant délégation de signature à Monsieur Nicolas HONORÉ, sous-préfet de l'arrondissement de Meaux ;

VU les propositions de désignation des conseillers municipaux et des délégués de l'administration par les maires des communes concernées ;

VU les désignations des représentants par la présidente du tribunal judiciaire de Meaux ;

Considérant que les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales ont été nommés à l'occasion du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires des 15 mars et 28 juin 2020, et que les mandats de trois ans fixés par l'article R.7 du code électoral arrivent à échéance ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Dans les communes de l'arrondissement de MEAUX, sont désignés pour trois ans membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux ci-annexés.

Article 2 :

L'arrêté n° 2020/42 du 30 octobre 2020 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de Seine-et-Marne relevant de l'arrondissement de MEAUX, modifié par les arrêtés n° 2020-52 du 30 novembre 2020, n° 2021-09 du 16 mars 2021, n° 2021-19 du 20 avril 2021, n° 2021-20 du 6 mai 2021, n° 2021-21 du 12 mai 2021, n° 2021-44 du 12 novembre 2021, n° 2021-47 du 7 décembre 2021, n° 2021-48 du 23 décembre 2021, n° 2022-05 du 17 février 2022, n° 2022-12 du 1^{er} mars 2022, n° 2022-13 du 3 mars 2022, n° 2022-24 du 12 mai 2022, n° 2022-47 du 8 novembre 2022 et n° 2023-08 du 10 février 2023, est abrogé.

Article 3 : Le sous-préfet de Meaux et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Seine-et-Marne.

Meaux, le **24 OCT. 2023**

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Meaux



Nicolas HONORÉ

Dans les deux mois à compter de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Melun – 43 rue du Général de Gaulle – 77000 MELUN

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du tribunal judiciaire
COULOMBS-EN-VALOIS	Ferté-sous-Jouarre (La)	LAROCHE Sandra	METIVIER Laurent	KRAUSCH Laurent
COULOMMES	Serris	VANHUYSE Bernadette	CELLERIER Ismène	DELAGARDE Véronique
CUISY	Claye-Souilly	GOUJON Cécile Suppléante : MONTEYNE Mélanie	ANNE Jean-Pierre	BAZIRE Laurent
DAGNY	Coulommiers	MAURER Marie-Claude	SIMPER Alain	MARCHAL Laurianne
DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX	Fontenay-Trésigny	BARON Wilfried	PEREHINNEC Daniel	CANLER Michèle
DHUISY	Ferté-sous-Jouarre (La)	DJOUADI Claudine	MORELL Madeleine	BOUDEVILLE Agnès
DOUY-LA-RAMÉE	Ferté-sous-Jouarre (La)	LOUIS Julie Suppléant : JOVENEAU David	CZORNY Yvonne	GAYAT Sophie
ETRÉPILLY	Ferté-sous-Jouarre (La)	LIEVIN Martine	HERON Marie-Claire	LAUNAY Patrick
FAREMOUTIERS	Fontenay-Trésigny	BERNARD Muriel Suppléant : CHIGOT Bertrand	FAGETTE Françoise Suppléant : CHAPUT Jean-Marc	DUMONT Françoise
FORFRY	Claye-Souilly	PROFFIT Charles-Henry	PROFFIT Xavier	BOURBOIN Guy
FRESNES-SUR-MARNE	Claye-Souilly	LE NEEZ Monique	DUPONT Stéphanie	BONVALET Géraldine
FUBLAINES	Ferté-sous-Jouarre (La)	JEGOUDEZ-ALLART Mickaël Suppléant : WAMBERSIE Geoffrey	VILLIERS Jacqueline Suppléante : PINTO RIBEIRO Maria	SIGLER Alain Suppléant : GALLET Claude
GERMIGNY-L'ÉVÊQUE	Ferté-sous-Jouarre (La)	RISPINCELLE Josiane	BRIAND Danièle	RISPINCELLE Jacky
GERMIGNY-SOUS-COULOMBS	Ferté-sous-Jouarre (La)	DRIOT Alexandre Suppléant : PINSON Martine	PINSON Alain Suppléant : LAFOLIE Audrey	ANTOINE Yves
GESVRES-LE-CHAPITRE	Claye-Souilly	COURTIER Paul	GEFFROY Sylvie	COURTIER Marie-Laure
GIREMOUTIERS	Coulommiers	BESSE Julien	DUMINIL Cyril	BRODARD Marie
GRESSY	Claye-Souilly	KATZMANN Marguerite	CAMIN Jean	TROUSSARD Gilles
HAUTEFEUILLE	Coulommiers	ROGER Marie-France	AMBROISE Daniel	BREUILLOT Cindy
HAUTE-MAISON (LA)	Serris	CHOLIN Cédric	LEGUAY Marylène	BEAUFORT Céline
ISLES-LES-MELDEUSES	Ferté-sous-Jouarre (La)	LEVEAUX Danielle Suppléant : BELGARDT Christian	LAQUAY David	MALAVASI Nathalie
ISLES-LES-VILLENY	Claye-Souilly	LALMI Fouzia Suppléant : GRENTE Antoine	CHICARD Anne-Marie	MOUSSILOU Francine
IVERNY	Claye-Souilly	DUCROT Catherine Suppléante : CORBIN Marie-Véronique	CORBIN Cyrille Suppléant : PIRES Emmanuel	JUDAS Annie Suppléante : JANSSENS Brigitte
JAIGNES	Ferté-sous-Jouarre (La)	DECHAUCHY Maria Suppléant : DE AMORIN Maxime	RENGADE Didier	BERNIER Paul
LUZANCY	Ferté-sous-Jouarre (La)	GIRAUD Vicky	MARIE Gisèle	SEURON Christian
MAISONCELLES-EN-BRIE	Coulommiers	BIERNAT Benjamin Suppléante : CABARET Gwenaëlle	JANVIER Sandrine	MIRAULT Christian
MARCHÉMORET	Mitry-Mory	NADOTTI Cédric Suppléant : MOUSSA Mohamed Takl	BELLOY Laurent	BELIN Agnès